

# Fiche de poste



## Praticien Hospitalier Pôle de Psychiatrie Générale Unités d'entrées LASEGUE AUBANEL

### Caractéristiques de l'établissement

▪ **E.P.S.M de la Somme**, route de Paris - 80044 AMIENS Cedex 1.

L'E.P.S.M. de la Somme est situé au sud d'Amiens, ville universitaire, à 1h15 de Paris et de Lille, accessible par autoroute, train et TGV. Seul établissement public de santé mentale du département, il partage avec les secteurs de psychiatrie des Hôpitaux Généraux d'Abbeville et de Péronne la prise en charge de la population de la Somme (environ 560 000 habitants). Ainsi l'EPSM accueille la majeure partie de la file active psychiatrique des 3 établissements du département.

Depuis juin 2016, l'E.P.S.M. de la Somme est aussi membre du groupement hospitalier de territoire Somme Littoral Sud, organisé autour du Centre Hospitalier Régional Universitaire d'Amiens. Il en pilote les filières psychiatrie et santé mentale, addictologie et copilote la filière médecine des détenus.

Implanté sur un vaste terrain de 34 hectares, l'E.P.S.M. de la Somme est chargé de la prise en charge des maladies mentales dans les quatre secteurs adultes et les deux secteurs infanto-juvéniles, géographiques qui lui sont rattachés. Il assure les hospitalisations d'un cinquième secteur de psychiatrie adulte (en l'absence de structure d'hospitalisation propre au secteur psychiatrique de Montdidier) et l'ensemble des hospitalisations des adolescents du département.

Sa capacité est de 233 lits et de 118 places en extrahospitalier. Il s'agit d'un établissement qui emploie près de 1 000 équivalents temps plein (ETP) non médicaux et médicaux, et ses ressources avoisinent les 60 millions d'euros.

L'E.P.S.M. de la Somme est organisé autour de quatre pôles (1 pôle de psychiatrie générale, 1 pôle filière, 1 pôle de pédopsychiatrie et 1 pôle médico pharmaceutique) et sert de support à un institut de formation en soins infirmiers (IFSI).

Dans le cadre de la politique de sectorisation, de nombreuses structures de soins externes pour adultes ou enfants œuvrent au plus près de la population : hôpitaux de jour (HDJ), centres médico-psychologiques (CMP), centres d'accueil thérapeutiques à temps partiel (CATTP).

Au-delà de la dynamique de secteur, des parcours plus spécifiques ont été développés : addictologie (hospitalisation complète, HDJ, consultations et équipe de liaison), psychogériatrie (hospitalisation complète et équipe de liaison), anxio-dépression (hospitalisation complète et accueil de jour), précarité (équipe mobile), parcours des résidents des établissements médico sociaux (hospitalisation complète et équipe de liaison), réhabilitation psychosociale et SMPR.

L'E.P.S.M. met par ailleurs en œuvre un projet médical résolument tourné vers le développement de l'ambulatoire et les alternatives à l'hospitalisation favorisant la mobilité des équipes extra hospitalières et le développement d'équipes mobiles plus spécifiques comme les équipes mobiles

psychiatrique de soins intensifs à domicile (EMPSID), l'équipe de liaison vers les foyers de vie (ELFV), l'équipe mobile de psychogériatrie..., l'équipe opérationnelle pluri professionnelle pour les patients chroniques (EOPPC), l'équipe mobile psychiatrique de prévention et accès aux soins (EMPPAS), équipe de liaison de soins en addictologie (ELSA) et l'équipe mobile de pédopsychiatrie (EMP). Enfin, la formation des équipes médicales et paramédicales, ainsi que le déploiement de travaux de recherche médicale et paramédicale constituent des priorités institutionnelles réaffirmées dans le projet médical.

### > **L'Unité d'entrée LASEGUE-AUBANEL**

Les actives de psychiatre adultes à l'E.P.S.M de la Somme sont partagées en 2 pôles : pôle de psychiatrie générale, pôle filières. Il s'agit d'un fonctionnement non sectorisé, centré sur les parcours patients.

### **PRESENTATION DU POLE DE PSYCHIATRIE GENERALE**

Le pôle de psychiatrie général nord regroupe :

- **Le service d'entrées et de courts séjours** : ce service comprend l'UAO, les unités d'entrée aiguës Lasègue et Aubanel (40 lits) ainsi que l'unité fléchée pour les patients en institutions médico-sociales (20 lits) et l'ELVF (Equipe de Liaison en Foyer de Vie)
- **Le service de moyennes et longues évolutions** : ce service comprend une unité de moyenne évolution, deux unités de longue évolution et une unité de cas complexes et résistants
- **Le service ambulatoire** : ce service comprend les CMP adultes, les HDJ adultes (orientés pour les troubles schizophréniques et thymiques chroniques), les CATTP adultes, l'EMPPAS et l'EMPSID (Equipe Mobile Psychiatrique de Soins Intensifs à Domicile). La plupart de ces structures sont regroupées au niveau du CAPA (Centre Ambulatoire de Psychiatrie Adulte) dans le centre-ville d'Amiens.

### **CARACTERISTIQUES COMPLEMENTAIRES CONCERNANT L'UNITE D'ENTREES LASEGUE-AUBANEL**

- **Missions**
  - **Fonction d'hospitalisation complète adulte** pour tout type de patient en soins libres ou soins sous contrainte (SPDT, SPDTU, SDRE)
  - **Fonction de gestion de la période critique et de la période aiguë en psychiatrie** avec possibilité d'hospitalisation sur 2 unités accolées de 20 lits chacune, dont 4 chambres d'isolement
  - **Gestion de la période aiguë avant un relai dans d'autres unités filières** (unités pour foyers de vie, moyenne et longue évolution, psychogériatrie, addictologie)
  - **Préparation du relai ambulatoire** : unités d'entrées ayant pour objectif de gérer la phase d'hospitalisation nécessaire aux décompensations psychiatriques en complément des prises en charge ambulatoire ; soit en premier contact avec la psychiatrie soit au cours d'une prise en charge ambulatoire ou d'une pathologie psychiatrique déjà connue
  - **Possibilité d'hospitalisation programmées sur l'unité Aubanel** : l'unité Lasègue est définie comme l'unité de « crise » et l'unité Aubanel comme l'unité « aiguë ». Les patients entrant dans le cadre de l'urgence sont orientés sur Lasègue. Des hospitalisations programmées peuvent être organisés sur Aubanel
  - **Accueil des détenus hospitalisés à partie de la maison d'arrêt d'Amiens d'information** sur l'ensemble du dispositif soignant du territoire.

- **Fonctionnement de l'unité**
  - Située dans deux pavillons jumelés dans l'enceinte de l'E.P.S.M. de la Somme
  - Hospitalisation complète 7j/7 toute l'année sans fermeture
  - Activité organisée autour d'entretiens individuels et, si nécessaire, avec les proches
  - Peut accueillir les patients à partir de 17 ans
  - Psychiatres et internes de Lasègue et Aubanel présents du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30. La continuité des soins est assurée le samedi par la présence d'un praticien hospitalier, d'un interne et d'un praticien attaché de l'établissement (et non pas seulement du pôle)
  - Gardes médicales organisées du lundi au vendredi de 18h30 à 8h30 et le week-end de 8h30 jusqu'à 8h30 le lendemain.
- **Composition de l'équipe**
  - 4,5 ETP de PH en psychiatrie, 2 internes de psychiatrie, 1,5 ETP praticiens attachés (répartis sur les 2 unités)
  - 1 cadre de santé, 15 IDE et 4 aides-soignants sur Lasègue
  - 1 cadre de santé, 17 IDE et 3 aides-soignants sur Aubanel
  - 2 secrétaires, 1 ETP psychologue, 1 ETP assistant social (répartis sur les 2 unités)

## Spécialité

- Psychiatrie Adulte, inscription au conseil de l'Ordre des Médecins

## Position du praticien

- Intégration dans l'équipe médicale du pôle de psychiatrie général comprenant actuellement 7 psychiatres titulaires dont 4.5 équivalents temps plein réservés pour l'UAO et 6 praticiens attachés.

## Caractéristiques des fonctions

### Cliniques :

- Accueillir et prendre en charge les patients en situation de crise
- Assurer les soins pour les patients hospitalisés en soins libres ou sous contrainte
- Rédaction des différents certificats liés à la prise en charge des patients sous contrainte (SDT, SDTU, SDRE) en respectant les diverses échéances ; rédaction des certificats liés aux procédures d'isolement et de contention
- Assurer la prise en charge des patients hospitalisés dans les lits des unités Lasègue et Aubanel et organiser soit la poursuite de leur hospitalisation dans ces unités, un transfert dans une autre unité adaptée au parcours patient (MLE, unités du pôle filière) soit leurs sorties en s'assurant de la mise en place d'un suivi.
- Participer à l'organisation générale des 2 unités avec l'équipe en concordance avec le projet médical de l'établissement.

- Assurer une dynamique d'équipe et une réflexion institutionnelle.
- Participer à la construction d'éventuels protocoles de soin et de qualité avec l'équipe puis les valider.
- Veiller à la bonne tenue des dossiers
- Participer la continuité des soins de psychiatrie les samedis matins, (environ 1 astreintes mois).
- Participation aux gardes de psychiatrie adulte du territoire amiénois. Ces gardes se prennent à l'UAO et peuvent nécessiter un déplacement pour avis psychiatrique aux urgences du CHU. (environ 2 gardes / mois).

### **Enseignement/Formation :**

- Encadrer les internes et les étudiants hospitaliers.
- Assurer une formation théorique et pratique au lit du malade.

### **Recherche :**

- Participer à la mise en place d'une politique de recherche et des protocoles de recherche en concordance avec le projet de l'unité.

### **Institutionnelles :**

- Participer aux réunions institutionnelles de l'unité et du pôle
- Implication dans les projets du pôle

### **Dynamique qualité et sécurité**

- Participer à la dynamique qualité et sécurité de l'établissement

## **Compétences complémentaires souhaitées**

- Compétences et expérience appréciées dans les domaines de l'évaluation du risque suicidaire, de la gestion des urgences psychiatriques, des diagnostics et de l'organisation de la prise en charge des différentes maladies mentales et de la souffrance psychique
- Bonne connaissance de la législation en vigueur et notamment de réglementation et législation relative à l'hospitalisation sans consentement Loi du 27 septembre 2013
- Capacités d'écoute des patients et des familles
- Intérêt pour le travail en équipe pluridisciplinaire et pour le fonctionnement institutionnel
- Intérêt pour le travail de lien avec différents partenaires ; les services sectoriels, les psychiatres publics ou privés, les services sociaux
- Attitude empathique et sécurisante

## **Statut de recrutement**

- Praticien Hospitalier à temps plein – psychiatrie.
- 10 demi-journées hebdomadaires.
- Possibilité d'indemnité sectorielle et de liaison.
- Possibilité d'une à deux demi-journées d'Activité d'Intérêt Général.

## Renseignements

- Monsieur le Docteur BUSSON, chef de pôle: 03.22.53.46.34 | [bbusson@epsm-somme.fr](mailto:bbusson@epsm-somme.fr)

### **Renseignements administratifs :**

- Madame VUILLIN, Directrice des Affaires Médicales, 03.22.53.46.60.
- Madame DUGENY, D.R.H., 03.22.53.47.02 | [patricia.dugeny@epsm-somme.fr](mailto:patricia.dugeny@epsm-somme.fr)